

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Saverne

**COMMUNE DE SOMMERAU**

**SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL N°4/2019  
EN DATE DU 18 SEPTEMBRE 2019 à 20H00**

Nombre de conseillers élus : ..... 48  
 Nombre de conseillers en fonction : ..... 42  
 Nombre de conseillers présents en séance : ..... 27 ..... votants 33 ..... dont 6 procurations  
 Date de convocation : ..... 05 septembre 2019

L'an deux mille dix neuf le cinq septembre à vingt heures, en application des articles L 2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de SOMMERAU, sur convocation et sous la présidence de Roger MULLER, Maire.

**Étaient présents :**

MULLER Roger ..... Maire et maire délégué d'Allenwiller  
 LORENTZ Béatrice ..... 1<sup>ère</sup> Adjointe au maire et maire délégué de Singrist  
 HUFSCHEMITT Franck ..... 2<sup>ème</sup> Adjoint au maire et maire délégué de Salenthal  
 ZINGARELLI Bruno ..... 3<sup>ème</sup> Adjoint au maire et maire délégué de Birkenwald  
 GROSS Gérard ..... 1<sup>er</sup> Adjoint au maire délégué de Birkenwald  
 LACROIX Sandra ..... 1<sup>ère</sup> Adjointe au maire délégué de Salenthal  
 GUNTHER Stéphane ..... 2<sup>ème</sup> Adjoint au maire délégué de Singrist  
 HALTER Thierry ..... 2<sup>ème</sup> Adjoint au maire délégué de Birkenwald  
 KUGEL Carole ..... 2<sup>ème</sup> Adjointe au maire délégué de Salenthal  
 SCHNEIDER Jean Jacques ..... 2<sup>ème</sup> Adjoint au maire délégué d'Allenwiller  
 ANTONI Cathy ..... Conseillère municipale  
 ANTONI Sébastien ..... Conseiller municipal  
 AUER Maurice ..... Conseiller municipal  
 CHARDON Christine ..... Conseillère municipale  
 ENGEL Isabelle ..... Conseillère municipale  
 FRIEDERICH Frédéric ..... Conseiller municipal  
 HEINRICH Cécile ..... Conseillère municipale  
 KIEFFER Josiane ..... Conseillère municipale  
 LORENTZ Bruno ..... Conseiller municipal  
 OSTERMANN Ernest ..... Conseiller municipal  
 SACHS Marie Odile ..... Conseillère municipale  
 SCHALL Véronique ..... Conseillère municipale  
 SCHLEGEL Audrey ..... Conseillère municipale  
 SCHWARTZ Michaël ..... Conseiller municipal  
 SIMON Etienne ..... Conseiller municipal  
 VONSEEL Christian ..... Conseiller municipal  
 ZIMMERMANN Guy ..... Conseiller municipal

**Absent(s) excusé(s) :**

PAULEN René ..... 1<sup>er</sup> Adjoint au maire délégué de Singrist (procuration à Béatrice LORENTZ)  
 STORCK Gérard ..... 1<sup>er</sup> Adjoint au maire délégué d'Allenwiller (procuration à Roger MULLER)  
 FRIEDRICH Jean Louis ..... Conseiller municipal (procuration à Isabelle ENGEL)  
 GASS Karine ..... Conseillère municipale  
 HALFTERMEYER Dominique ..... Conseiller municipal (procuration à Stéphane GUNTHER)  
 JAEGER Jacqueline ..... Conseillère municipale (procuration à Jean Jacques SCHNEIDER)  
 LEHE Manuel ..... Conseiller municipal  
 MESSMER Marie Pia ..... Conseillère municipale (procuration à Gérard GROSS)

**Absent(s) non excusé(s) :**

BERLEMONT Nathalie ..... Conseillère municipale  
 BOEHM Alain ..... Conseiller municipal  
 GROSS Laurence ..... Conseillère municipale  
 JOCQUEL Julien ..... Conseiller municipal  
 KOESSLER François ..... Conseiller municipal  
 MUHL Franck ..... Conseiller municipal  
 THOMAS Olivier ..... Conseiller municipal

**Assistait en outre à la séance :**

KALCK Pascale ..... Attachée Territoriale Principale

**Secrétaires de séance :**

LACROIX Sandra et KALCK Pascale

**Ordre du Jour**

1. Désignation secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.)
2. Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 01/07/2019
3. Chasse communale – Lot de Singrist – Agrément d'un associé
4. Prix et qualité du service public d'élimination des déchets ménagers - Rapport 2018
  - a. SMICTOM de la Région de Saverne (doc transmis)
  - b. Syndicat Mixte du Pays de la Mossig et de la Sommerau (doc transmis)
5. SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle) - Rapports annuels 2018 – Assainissement – Périmètre du Pays de Marmoutier-Sommerau – Secteur Marmoutier (commune déléguée de Singrist) (doc transmis)
6. Investissement 2019
  - a. Voirie Rue de Birkenwald Allenwiller
  - b. Aménagement abri bus commune déléguée de Singrist
7. Budget primitif 2019 – décision modificative N°2
8. Location de terres communales – renouvellement de baux ruraux
9. Salles de la commune – Mise à jour de certains tarifs
10. Régie de recettes – Fixation des tarifs de vente - Modificatif
11. Urbanisme – Informations
12. Décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire
13. Informations diverses

Le Maire ouvre la séance à 20 Heures, salue les membres présents et donne lecture des absents ayant donné procuration et des absents excusés.

**DCM 2019-38 : Désignation secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.)**
*Point 1*

Conformément à l'article L 2121-15 du C.G.C.L, Mme LACROIX Sandra, conseillère municipale et Mme KALCK Pascale, attachée territoriale, sont désignées pour remplir les fonctions de secrétaires de séance.

*Pour : unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

**DCM 2019-39 : Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal – Séance du 01/07/2019**
*Point 2*

Le procès-verbal de la séance du 01/07/2019, transmis aux Conseillers avant la réunion, est soumis à l'assemblée pour adoption.

**Décision du Conseil Municipal :**

Le procès-verbal est approuvé.

*Pour : unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

**DCM 2019-40 : Chasse communale – Lot de Singrist – Agrément d'un associé**
*Point 3*

*Rapporteur : LORENTZ Béatrice*

Par mail en date du 27/06/2019, l'association de Chasse « La Waldmuehle » (lot de chasse Ban de Singrist) nous a communiqué les coordonnées d'un nouvel associé.

Or, tout nouvel associé doit être agréé par le Conseil Municipal sur avis de la Commission Consultative Intercommunale de la Chasse.

Les consultations des membres de ladite commission ont eu lieu et aucun avis négatif n'est intervenu.

Le Conseil Municipal est donc sollicité pour agréer :

Monsieur Alexis GARD né le 27/12/1988 – Permis de chasse 11 03 13415 du 14/09/2004  
Domicilié 3 rue du Plan d'Eau 57870 WALSCHEID

En tant qu'associé de l'Association de Chasse « La Waldmuehle ».

### **Décision du Conseil Municipal**

Proposition acceptée.

*Pour : unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

## **DCM 2019-41 : Prix et qualité du service public d'élimination des déchets ménagers – Rapports 2018**

### **DCM 2019-41-1 : SMICTOM de la Région de Saverne**

*Point 4.1.*

*Rapporteur : Roger MULLER*

Le Conseil Municipal prend acte des documents transmis par le SMICTOM de la Région de Saverne en ce qui concerne le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour l'exercice 2018. La commune déléguée de Singrist est gérée par ce SMICTOM. Les documents ont été transmis aux conseillers avant la réunion.

*Pour : unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

### **DCM 2019-41-2 : Syndicat Mixte du Pays de la Mossig et de la Sommerau**

*Point 4.2.*

*Rapporteur : Roger MULLER*

Le Conseil Municipal prend acte des documents transmis par le Syndicat Mixte du Pays de la Mossig et de la Sommerau en ce qui concerne le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour l'exercice 2018. Les communes déléguées d'Allenwiller, Birkenwald et Salenthal sont gérées par ce SMICTOM. Les documents ont été transmis aux conseillers avant la réunion.

*Pour : unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

## **DCM 2019-42 : SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle) - Rapports annuels 2018 – Assainissement – Périmètre du Pays de Marmoutier-Sommerau – Secteur Marmoutier (commune déléguée de Singrist) (doc transmis)**

*Point 5*

*Rapporteur : Roger MULLER*

Le Conseil Municipal prend acte des documents transmis concernant le rapport annuel 2018 – SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle) pour l'assainissement - Périmètre du Pays de Marmoutier-Sommerau – Secteur Marmoutier - commune déléguée de Singrist.

*Pour : unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

<b>DCM 2019-43 : Investissements</b>
--------------------------------------

<b>DCM 2019-43.1. : Voirie Rue de Birkenwald à Allenwiller</b>
--

*Point 6.1.*

*Rapporteur : Roger MULLER*

La procédure publique de mise en concurrence pour les travaux Voirie Rue de Birkenwald ALLENWILLER est arrivée à son terme.

Les offres ont été analysées par le Maître d'Ouvrage. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 18 septembre 2019 à 19H30 pour se prononcer sur l'attribution du marché.

*Le dossier est soumis au Conseil Municipal pour validation définitive.*

### **Décision du Conseil Municipal**

Vu la consultation pour les travaux de Voirie Rue de Birkenwald ALLENWILLER

Vu l'analyse des offres

Vu le choix de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 18 septembre 2019

Le Conseil Municipal :

- ENTERINE le choix fait par la Commission d'Appel d'Offres
- DECIDE d'attribuer les travaux comme suit :

N° du lot	Désignation	Entreprise	Montant € HT retenu (base et options)
UNIQUE	Voirie Rue de Birkenwald	EUROVIA ALSACE LORRAINE de MOLSHEIM	72 135,-

- AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération – les crédits sont prévus au budget primitif 2019 (opération 100601 – Voiries et installations).
- AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives aux subventions.

*Pour : unanimité*

*Contre :*

*Abstention*

<b>DCM 2019-43.2. : Aménagement Abri bus commune à Singrist</b>
---

*Point 6.2.*

*Rapporteur : Roger MULLER*

### **Décision du Conseil Municipal**

Vu les devis sollicités et obtenus pour l'aménagement d'abris bus Rue du 21 Novembre à Singrist

Le Conseil Municipal :

- DECIDE d'attribuer les prestations comme suit :

Désignation	Entreprise	Montant € HT retenu
Fourniture et pose de mobilier urbain (Barrières et Abris-Bus avec assis-debout)	EG Signalisation de Wasselonne	10 753,-

- AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération – les crédits sont prévus au budget primitif 2019 (opération 506004 – Singrist Abri bus)
- AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives aux subventions.

*Pour : unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

<b>DCM 2019-44 : Budget primitif 2019 – Décision modificative N°2/2019</b>
--

*Point 7*

*Rapporteur : Roger MULLER*

Afin de réajuster les crédits prévus au budget primitif 2019 notamment en fonction des notifications intervenues, le Conseil Municipal prend la décision budgétaire modificative suivante :

Budget primitif 2019  
Section d'Investissement

Opération OPFI	Dépenses Imprévues	article 020	-	10 Euros
Opération OPFI	Dépenses Taxe aménagement	article 10226	+	10 Euros

Section de Fonctionnement

R Article 7022	Coupe de bois		+	15 846 Euros	
R Article 7035	Locations de droits de chasse et pêche		+	1 037 Euros	
R Article 70876	Remb frais par le Grouppt de rattachement		+	206 Euros	
R Article 70878	Remb frais par d'autres redevables		+	2 162 Euros	
R Article 73212	Dotation de solidarité communautaire				- 480 Euros
R Article 7411	Dotation forfaitaire		+	20 Euros	
R Article 74121	Dotation de solidarité rurale		+	3 940 Euros	
R Article 74127	Dotation nationale de péréquation				- 25 670 Euros
R Article 74718	Autres dotations		+	299 Euros	
R Article 752	Revenus des immeubles		+	15 395 Euros	
D Article 739223	Fonds de péréquation ressources		+	1 828 Euros	
D Article 61524	Entretien Bois et Forêts		+	20 000 Euros	
D Article 021	Dépenses Imprévues				- 9 073 Euros

*Pour : unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

*M. le Conseiller AUER Maurice quitte la séance*

<b>DCM 2019-45 : Location de terres communales – renouvellement de baux ruraux</b>
--

*Point 8*

*Rapporteur :*

Quatre contrats de location de terre conclus par la commune historique de Salenthal arrivent à échéance, le 10 novembre 2019. Les locataires sortants (AUER Maurice, GAEC STORCK, MEYER Nicolas et CHRIST Bruno/Gauthier) ont émis un accord quant au renouvellement desdits contrats aux mêmes conditions (prix : 1,30 Euros/are). Il y a donc lieu de délibérer sur la destination à donner aux biens loués.

**Décision du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications et en avoir délibéré décide de renouveler les baux ruraux comme suit à compter du 11 novembre 2019 :

- **AUER Maurice 9 rue Principale SALENTAL 67440 SOMMERAU**

<b>Parcelle</b>	<b>Surface (ares)</b>	
431 2 174	un tiers de la surface totale soit	67,22 ares
431 2 177	surface totale soit	32,17 ares
Total surface louée :		99,39 ares

- **GAEC STORCK – STORCK Olivier 14 rue de l'Ecole 67440 LOCHWILLER**

<b>Parcelle</b>	<b>Surface (ares)</b>	
431 2 175	un tiers de la surface totale soit	89,92 ares

- **MEYER Nicolas 7 rue Principale 67310 CRASTATT**

<b>Parcelle</b>	<b>Surface (ares)</b>	
431 2 175	un tiers de la surface totale soit	89,92 ares

- **CHRIST Gauthier 4 Grand Rue Eglise 67370 WOELLENHEIM**

<b>Parcelle</b>	<b>Surface (ares)</b>	
431 2 174	deux tiers de la surface totale soit	134,44 ares

Le prix est fixé à 1,30 euros par are (indexé sur l'indice du fermage) venant à échéance le 11 novembre de chaque année et pour la première fois le 11 novembre 2020. La première échéance (2020) correspondra au montant fixé au bail.

M. le Maire est autorisé à signer tout document afférant à ces locations et notamment les baux ruraux à intervenir.

*Pour : ..... unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

*M. le Conseiller AUER Maurice revient en séance*

<b>DCM 2019-46 : Salles de la commune – Mise à jour de certains tarifs</b>
--

<b>DCM 2019-46.1 : Salle La Waldbuhn ALLENWILLER</b>
--

Point 9.1.

Rapporteur : M. SCHNEIDER Jean Jacques

Par délibération en date du 02/04/2019, le Conseil avait fixé les tarifs de location de la Salle La Waldbuhn d'Allenwiller. Néanmoins, il y aurait lieu de revoir quelques tarifs et donc de les fixer comme suit :

**Salle La Waldbuhn**

10 rue de Birkenwald  
Allenwiller 67310 Sommerau

**Tarifs de location aux particuliers**

Désignation	Tarifs pour les particuliers	Forfait nettoyage complémentaire si nécessaire	Frais électricité	Frais de chauffage si utilisé	Caution
Grande salle	48 à 72 h : 250 € 500 €* 24 à 48 h : 150 € 300 €* loc. horaire** : 15 € 30 €*	100 €	Forfait 30 € / jour	Forfait 30 € / jour	1000 €
Petite salle	48 à 72 h : 150 € 200 €* 24 à 48 h : 80 € 150 €* loc. horaire** : 7 € 13 €*	30 €	Forfait 15 € / jour	Forfait 7 € / jour	200 €
Bar	50 € 100 €*	30 €			
Cuisine	150 € 250 €*	Sol, plans de travail, machines : 50 € Relavage de vaisselle : 100 €			500 €
Tribune	50 € 300 €*	Ramassage de déchets : 10 €			500 €

\* Tarifs appliqués aux particuliers domiciliés hors Sommerau.

\*\* Charges comprises.

Septembre 2019

**Décision du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications et en avoir délibéré, approuve la grille tarifaire proposée ci-dessus.

Pour : ..... unanimité

Contre :

Abstention :

<b>DCM 2019-46.2. : Salle SALENTHAL</b>
---

*Point 9.2.*

*Rapporteur : Mme KUGEL Carole*

Par délibération en date du 02/04/2019, le Conseil avait fixé les tarifs de location de la Salle de Salenthal. Néanmoins, il y aurait lieu de revoir quelques tarifs et donc de les fixer comme suit :

**Salle des Fêtes**

5, Rue de Singrist  
SALENTHAL 67440 SOMMERAU

**Tarifs de location**

Désignation	Tarifs	Forfait nettoyage complémentaire si nécessaire	Frais électricité	Frais gaz	Frais eau et assainissement	Caution
salle	Location classique WE : <b>140 €</b> <b>170 €*</b>  Location Courte durée (1/2 jour ex : enterrement) : <b>50 €</b>  Location horaire (réunion, gym...) : <b>12 €**</b>  Location activités loisirs (association locale) : <b>70 € / jour</b>	Sol, WC, plans de travail.... <b>180 €</b>	<b>0,50 € TTC/ kWh</b> (relevés)	<b>0,25 € TTC/m3</b> (relevés)	<b>6,- € TTC</b> (forfait)	<b>500 € salle</b> <b>180 € nettoyage</b>
Four à tarte flambée	<b>30 €</b> (bois non fourni)					
Cuisine	<b>30 €</b>	Relavage de vaisselle : <b>100 €</b>				<b>500 €</b>

Il est consenti une gratuité par an pour les associations locales sauf les charges qui seront facturées en fonction des relevés effectués.

\* Tarifs appliqués aux particuliers domiciliés hors Sommerau.  
\*\* charges comprises

Septembre 2019

*Le Conseil est appelé à en délibérer.*

**Décision du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications et en avoir délibéré, approuve la grille tarifaire proposée ci-dessus.

*Pour : ..... unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

<b>DCM 2019-47 : Régie de recettes – Fixation des tarifs de vente - Modificatif</b>
---

*Point 10*

*Rapporteur : Jean Jacques SCHNEIDER*

Par délibération en date du 26/09/2017, le Conseil Municipal avait fixé les tarifs de vente des boissons pour la Régie Licence IV. Il y aurait lieu de mettre à jour certains tarifs (Knacks /Merguez / Saucisse blanche).

**Décision du Conseil Municipal**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer, à compter de ce jour, les tarifs de vente :



**Boissons alcoolisées :**

Bière pression, panaché : .....	2,00 €
Picon : .....	2,50 €
Ricard : .....	2,50 €
Crémant : La coupe : .....	2,50 €
: La bouteille : .....	14,00 €
Kir maison : .....	2,50 €
Pinot Blanc: Le verre : .....	2,00 €
Pinot Blanc : La bouteille : .....	12,00 €
Pinot gris: Le verre : .....	2,50 €
Pinot gris : La bouteille : .....	14,00 €
Pinot noir: Le verre : .....	2,50 €
Pinot noir : La bouteille : .....	14,00 €
Vin rouge: Le verre : .....	2,00 €
Vin rouge : La bouteille : .....	12,00 €
Whisky : .....	4,00 €

**Boissons non alcoolisées :**

Orangina 25cl, Coca 33cl : .....	2,00 €
Jus de pomme, le verre .....	2,00 €
Eau plate 50cl, Eau pétillante 50cl : .....	2,00 €
Limonade : Le verre : .....	2,00 €
Café : .....	1,00 €

**Autres consommations :**

Bretzel : .....	1,00 €
Knacks /Merguez / Saucisse blanche.....	3,00 €

La délibération du 26/09/2017 (point 2017-67) est abrogée.

*Pour : .....unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

**DCM 2019-48 : Urbanisme – Informations***Point 11*

Point reporté à une séance ultérieure.

**DCM 2019-49 : Décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire***Point 12*

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit informer le Conseil des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations consenties par l'assemblée.

**1) Déclarations d'Intention d'aliéner**

Date de réception DIA	N° enregistrement	Bien concerné	Suite donnée
02/07/2019	2019-13	10 rue de la Carrière SINGRIST Section AB Parcelles 77 et 79 Mme KAUFMANN née SCHMITT Agnès	Pas de préemption

26/07/2019	2019-14	16 rue du 21 Novembre SINGRIST Section AE Parcelles 40 et 54 Consorts VOGLER Joseph	Pas de préemption
28/08/2019	2019-15	Terrain Am Berg BIRKENWALD Section 3 N°172 et une partie du terrain Section 3 N°232 M. et Mme MESSMER Jean Marc	Pas de préemption
11/09/2019	2019-16	25 rue du Gal Leclerc SINGRIST Section AD Parcelle 46 Consorts KIEFFER	Pas de préemption

## 2) Marchés

Le Maire a signé :

Objet	Fournisseurs	Montant € HT
Rayonnages complémentaires pour archives	Feralco Sézanne	1519,76
Licence et logiciel Gestion cimetières	SMA Netagis (groupement commande avec la CCPS)	3999,60
Buste de Marianne Républicaine	Atelier d'art Raphaël FAESSEL Salenthal	3600,-
Fermeture sous quai Salle plurifonctionnelle Allenwiller	SMS Wasselonne	1866,-
Changement du chauffe eau logement locatif Salenthal 2 rue de l'Eglise	DIEBOLD Nicolas Kleingoeft	1207,45
Défibrillateur extérieur et boîtier – Birkenwald	Cardia Pulse Reichstett	1 757,-

### Décision du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal donne acte de la communication de ces informations.

Pour : .....unanimité

Contre :

Abstention :

### DCM 2019-50 : Informations diverses

#### Point 13

- M. le Maire donne lecture de la lettre de remerciement de la Ligue contre le Cancer concernant la manifestation « Espaces sans tabac » organisée le 23 juin 2019.
- M. le Maire informe le conseil municipal que l'équipe adulte de l'ASL de Singrist (section Hip Hop) a décroché le 25 août dernier le titre de champion du monde de danse hip-hop, catégorie amateurs à Blackpool en Angleterre. Toutes nos félicitations à ces jeunes du territoire.
- La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le **Mardi 8 octobre 2019 à 19H30** avec notamment à l'ordre du jour :
  - PLU de la Sommerau – Débat sur les orientations et les objectifs du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

- Com Communes du Pays de Saverne – Rapport d’activités 2018
- Avis sur le dossier au titre des installations classées pour la protection de l’environnement – Société DIEBOLT TP – Exploitation d’un stockage de déchets inertes (ISDI) en vue de la remise en état de l’ancienne carrière de Singrist

**Décision du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ces informations.

*Pour : .....unanimité*

*Contre :*

*Abstention :*

*L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'ayant été posée, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures.*

*Les secrétaires de séance*

*LACROIX Sandra*



*KALCK Pascale*



